



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

TRI & PROPRETÉ

CENTRE-VILLE
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

VOUS
TRIEZ,
NOUS
RECYCLONS



SERVICES
COLLECTE
& NETTOIEMENT



VOUS TRIEZ,

NOUS RECYCLONS



Les déchets

À RECYCLER

Savez-vous que...

Les déchets ont un impact important sur notre environnement naturel, sur notre cadre de vie et sur notre santé !

Toutefois, les enjeux sont aussi d'ordre économique puisque **le traitement des ordures ménagères résiduelles coûte cher !**

Le recyclage est une solution pour maîtriser les coûts de traitement des déchets de la collectivité, créer des activités économiques et préserver les ressources naturelles de la planète.

Un déchet recyclable n'est plus un déchet à éliminer ! Au contraire, la matière est rachetée pour être réutilisée !

Pour collecter, conditionner, transporter et transformer ces matériaux, **de nouveaux emplois sont créés !**

Les ressources naturelles comme le pétrole, les minerais, le sable des rivières, etc, sont des ressources non renouvelables ; elles sont épuisables.

Recycler les matières plastiques, les métaux, le verre, le papier, permet d'économiser ces matières premières !

Aujourd'hui, la prévention des déchets consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits.

Avant de trier (ou de jeter), pensons :

RÉEMPLOI

RÉUTILISATION

RÉPARATION

DON



LES EMBALLAGES DANS LES SACS JAUNES



- Emballages en métal
- Boîtes carton, briques alimentaires
- Flacons en plastique avec bouchons
- Bouteilles en plastique avec bouchons

Retrouvez plus de détails sur le GUIDE DU TRI, téléchargeable sur notre site internet : www.paysdessorgues.fr et disponible dans votre mairie.

RETRAIT DES SACS JAUNES

À l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (depuis le 1^{er} juin 2016 et uniquement pour les habitants du centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue).

OÙ DÉPOSER VOS SACS JAUNES ?

Vos sacs jaunes sont à déposer **le lundi soir**, le plus tard possible, **le long des rues colorées en jaune sur le plan** (voir pages centrales du livret).

APRÈS
18 H

Les papiers

DANS LES COLONNES À PAPIERS



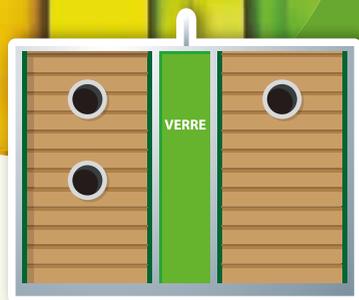
- Journaux, Magazines
- Publicités, prospectus
- Catalogues, annuaires
- Courriers, lettres
- Enveloppes, papiers
- Livres, cahiers

Emplacements des colonnes à papiers et à verre à proximité du centre-ville :
Parking du Portalet, parking de la Gare, parking du Moulin Vert et avenue Jean Bouvin

(voir p. 6-7)

Le verre

DANS LES COLONNES À VERRE



- Bouteilles
- Pots et bocaux
[sans couvercle et sans bouchons]

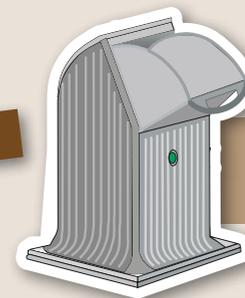
Les ordures ménagères

RÉSIDUELLES

BAC
MARRON



OU



CONTENEUR
ENTERRÉ

Je dépose dans les bacs marrons ou dans les conteneurs enterrés

TOUT CE QUI NE VA PAS :

- dans les sacs jaunes
- dans les colonnes à papiers
- dans les colonnes à verre
- dans les colonnes à textile
- en déchèterie (voir p.8)

→ **JE RESPECTE MON ENVIRONNEMENT**

Attention aux amendes !

En cas de dépôt de déchets au pied des conteneurs, vous êtes passible d'une amende allant jusqu'à 1 500 € (article 635-8 du Code Pénal).

IMPORTANT !

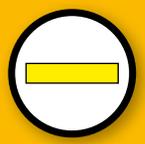
- Les déchets doivent être déposés dans le conteneur ou le bac marron
- Il est strictement interdit de les poser au sol
- Les cartons et les cagettes doivent être apportés en déchèterie
- Les sacs de 50 litres maximum doivent impérativement être bien fermés (cela ne concerne que les déchets ménagers non recyclables)
- Ne déposer ni gravats, ni déchets de bricolage, ni déchets verts



- Colonne Verre
- Colonne Papier
- Colonne Textile

**APRÈS
18 H**

Lundi soir,
je dépose
mon sac jaune
sur le circuit
de **collecte**
sélective.



SACS JAUNES

Circuit de collecte

La déchèterie

INTERCOMMUNALE

Retrouvez les listes des déchets acceptés et refusés sur le GUIDE DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, téléchargeable sur : www.paysdessorgues.fr et disponible dans votre mairie.

Accès gratuit pour les particuliers (dans la limite de 18 accès aux sites par an).



Depuis le 1^{er} juin 2016, l'accès à la déchèterie est autorisé uniquement pour les personnes munies de la carte d'accès. Le retrait de la carte se fait au siège de la CCPSMV (sur justificatifs).

Retrouvez toutes les informations sur : www.paysdessorgues.fr

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Site fermé les dimanches et jours fériés

Chemin de l'École de l'Agriculture • 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Tél. 04 90 21 55 69



Les encombrants

La collecte du gros mobilier (canapé, réfrigérateur, lit...) est un service **uniquement réservé aux particuliers** résidant sur le territoire communautaire qui ne peuvent se rendre en déchèterie (personnes à mobilité réduite ou personnes non équipées de véhicule).

Pour bénéficier de ce service, **l'inscription est obligatoire** : il vous suffit de téléphoner au siège de la Communauté de Communes pour convenir d'un rendez-vous. Ce dernier sera fixé un mercredi ; les objets ou le mobilier sont à présenter la veille au soir après 18h00 sur un emplacement accessible par le véhicule de collecte sur le domaine public. Attention, le dépôt est limité à **3 objets maximum par foyer**.

Allo encombrants ! 04 90 21 43 11

Tous concernés !



La propreté est l'affaire de tous.

Je dépose mes ordures ménagères résiduelles dans les conteneurs. Ainsi, je respecte la propreté des lieux.

Tout dépôt au sol est strictement interdit

Articles R 610-5, R 632-1, R 644-2 et R 635-8 du Code Pénal, sous peine de contravention jusqu'à 1500€.



HALTE AUX INCIVILITÉS !

→ VU DANS LES RUES
DU CENTRE-VILLE...



Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.
Il est interdit de déposer vos déchets ménagers sur la voie publique en dehors
des conditions fixées par arrêté municipal.

Le service propreté

MAIRIE
DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

→ ACTIONS CENTRE-VILLE

Le service propreté de la ville est composé de **11 agents**, qui ont à disposition **8 véhicules** dont **2 balayeuses de voirie** pour effectuer leur travail quotidien. L'équipe intervient du lundi au dimanche, dès 5h du matin dans tout le centre-ville (rues, impasses, places, parkings, caniveaux, quais, bords de Sorgues, porches etc.). La ville compte 9 toilettes publiques, 190 corbeilles à papier, 26 lieux de distribution de sacs à déjections canines. Le service propreté assure également le nettoyage du centre-ville après chaque manifestation (fêtes de Noël, brocante...), marché hebdomadaire ou travaux occasionnels.

Un jour avec le service propreté

5h-8h → Nettoyage du centre-ville avec la balayeuse, un agent au balayage manuel précède la machine

8h-12h → Passage de la balayeuse sur les abords de la ville

Et toute la journée

→ 3 passages par jour en moyenne pour le nettoyage de chaque toilette publique

→ 4 passages par jour pour vider les corbeilles publiques

Et l'été → balayage manuel supplémentaire, rues lavées manuellement et parfumées.



Infos / contacts : - - - -
04 90 38 77 50
ctm@islesurlasorgue.fr



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE



Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

350, avenue de la Petite Marine
84 800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Tél. 04 90 21 43 11

ccpsmv@ccpsmv.fr

www.paysdessorgues.fr

Juillet 2016

Imprimé sur papier 100% recyclé
www.comptyporelief.com • imprim'vert

